

**LES CAHIERS DU CERSP**

# LA CAMPAGNE DE BOYCOTT EN FRANCE

Cartographie des actions militantes

N° 4/2019

# LA CAMPAGNE DE BOYCOTT EN FRANCE

## Cartographie des actions militantes

### Table des Matières

1. Introduction.....	2
2. Le boycott culturel et académique.....	2
3. Le boycott économique .....	5
4. Le désinvestissement.....	8
5. Les sanctions.....	9

## 1. Introduction

Un appel a été lancé au cours de l'année 2005 par 172 organisations palestiniennes ont lancé un appel en 2005 à la communauté internationale pour le boycott intégral de l'Etat d'Israël *jusqu'à ce que ce dernier respecte le droit international et les droits humains des Palestiniens*. Cet appel a été entendu dans le monde et en particulier en Europe occidentale par de très nombreuses organisations (partis politiques, syndicats, O.N.G., amicales propalestiniennes, associations caritatives religieuses, etc.) qui participent désormais activement aux campagnes de boycott.

En France, la question du boycott de l'État d'Israël a investi en très peu de temps le champ **politique** (circulaire Alliot-Marie), **judiciaire** (arrêt de la cour de cassation, tribunaux condamnant ou relaxant des militants pro-BDS), **médiatique** (opposition entre partisans et détracteurs de BDS par médias interposés), **culturel** (boycott de chanteurs, annulation de festivals), **économique** (désinvestissement de certaines entreprises françaises comme Orange, Véolia), etc.

L'étude qui suit a pour objectif de **cartographier les actions militantes** des partenaires français du mouvement palestinien.

## 2. Le boycott culturel et académique

La Charte de B.D.S. France présente le boycott de l'Etat d'Israël comme une prise de position, un acte de dénonciation politique : « *Cette campagne de Boycott de l'Etat d'Israël en tant qu'occupant et colonisateur, comme celle du Boycott de l'Afrique du Sud de l'Apartheid, n'est pas une fin en soi, destinée à discriminer une population. Elle constitue un outil de pression sur nos gouvernements pour qu'ils appliquent des sanctions et un levier sur le gouvernement israélien, qui servira à imposer la seule issue pour cette région : l'application du droit international et le respect des droits des Palestiniens* »<sup>1</sup>.

Les partenaires français de B.D.S. participent au boycott les institutions culturelles et académiques israéliennes par différentes actions militantes :

---

<sup>1</sup> [Charte de la campagne BDS France](#)

a) Ils demandent aux artistes français et internationaux de ne pas se produire en Israël et dénoncent tous ceux qui ne se désolidarisent pas totalement de l'Etat d'Israël :

- Lettre ouverte de BDS France à l'artiste Vincent Moon lui demandant de ne pas participer à un festival de musique sacrée organisé à Jérusalem<sup>2</sup>. Cette missive lui rappelle que l'appel au boycott culturel « *implore les artistes du monde entier de participer à cette campagne en s'abstenant de mettre leur nom en bas d'un festival organisé par des institutions étatiques israéliennes, participant ainsi peut-être sans le vouloir, à la propagande d'un Etat colonial et violent, qui voudrait qu'on oublie ses exactions le temps d'un festival* ».

B.D.S. France précise que le festival en question bénéficie du financement discret d'une **riche famille juive américaine**, « *dont le but avoué, avec d'autres organisations ultra-sionistes américaines, est de soutenir la politique d'annexion colonialiste de l'Etat israélien* ».

Il conclut son argumentaire en espérant avoir convaincu l'artiste de faire comme ses nombreux collègues et « *de ne pas divertir l'apartheid israélien* ».

- Message de BDS France félicitant chaleureusement l'initiative prise, lors de la Journée Mondiale de la Photographie, des photographes portugais qui se sont engagés « *à ne pas accepter d'invitations professionnelles ou de financements de l'Etat d'Israël, et à refuser de collaborer avec les institutions culturelles israéliennes complices du régime israélien colonial, d'occupation et d'apartheid* ». Un des participants y déclare : « *Ayant été témoin direct des crimes que commet Israël quotidiennement contre les Palestiniens, adhérer à cette initiative s'est fait tout naturellement. Il est fondamental de promouvoir cette démarche par tous les moyens possibles.* » Pour un autre : « *L'histoire de la photographie est remplie d'exemples, du 19ème siècle à aujourd'hui, de photographes qui donnent leur point de vue au service de l'oppressé et du démuné* »<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> [Lettre de BDS France à Vincent Moon](#), août 2017.

<sup>3</sup> Message de BDS France : « [Des photographes portugais s'engagent dans le boycott de l'Etat d'Israël](#) », août 2017.

**b) Ils dénoncent les événements culturels en lien avec l'Etat d'Israël organisés sur le territoire français :**

- Communiqué de BDS France dénonçant le parrainage de l'ambassade d'Israël d'un festival de musique yiddish à Paris<sup>4</sup>. BDS rappelle que « *le gouvernement israélien viole régulièrement les droits humains (...), continue à mener une politique d'apartheid (...). Comment dès lors envisager un partenariat culturel avec l'ambassade d'Israël qui représente et véhicule ces valeurs d'intolérance et de non-respect du droit international (...). Ce que nous dénonçons, c'est l'instrumentalisation de cet événement par le gouvernement d'Israël, et à travers cela, la tentative de blanchiment du régime israélien d'apartheid, qui se sert de la culture pour tenter de redorer son image* ».

Un tract distribué avant le spectacle prévient les spectateurs que l'artiste israélien qui se produit sur scène « *entretient des liens très proches avec l'armée israélienne* » et est un « *ambassadeur auto-proclamé et complice d'un Etat criminel, dont la musique s'accompagne d'une mélodie aux relents militaires* »<sup>5</sup>.

- Communiqué de BDS France dénonçant l'organisation de l'événement « Tel-Aviv sur Seine » par la Municipalité de Paris : « *Grâce à un service d'ordre musclé et raciste, assuré par les fascistes de la Ligue de Défense Juive, seules quelques personnalités triées sur le volet, ainsi que de nombreux journalistes, ont pu « profiter » de cet espace que leur avait alloué la Mairie de Paris pour leur tentative de blanchiment de la « marque » Israël. Leur entreprise de propagande s'est transformée en une magnifique tribune offerte à la critique de la colonisation, de l'apartheid et des crimes de l'État israélien et a suscité une importante mobilisation (...)* »<sup>6</sup>.

Le Comité National Palestinien du B.D.S. (B.N.C.) s'est lui-même fendu d'un communiqué pour dénoncer cet événement en condamnant « *la complicité, honteuse*

<sup>4</sup> Communiqué de BDS France : « [La musique Klezmer ne doit pas être instrumentalisée par un Etat-voyou](#) », septembre 2015.

<sup>5</sup> [Compte-rendu de l'action BDS au New Morning le 24/11/2014](#). Sur le même sujet : Lettre ouverte pour dénoncer l'invitation d'un danseur israélien à la Biennale de la danse : « [on ne danse pas avec l'apartheid](#) », septembre 2016.

<sup>6</sup> Communiqué de BDS France : « [Tel-Aviv sur seine a pris l'eau](#) », août 2015.

(...) de la Mairie de Paris dans la **banalisation du terrorisme israélien**. Le comité national palestinien appelle (..) à protester (...) sur cette nouvelle complicité officielle française revenant à couvrir les crimes et le terrorisme israéliens. Cette célébration de Tel-Aviv (...) ne peut autrement être comprise par le peuple palestinien que comme la **complicité française avec les crimes d'Israël** et de son **régime raciste d'occupation et de colonisation** »<sup>7</sup>.

- B.D.S. France dénonce l'organisation d'une fête privée organisée par le centre communautaire juif de Montpellier (C.C.C.J.M.) sur Jérusalem<sup>8</sup>.

### c) Ils demandent le boycott des institutions académiques israéliennes :

- Lettre ouverte de B.D.S. France dénonçant la tenue d'une conférence-débat avec l'ambassadeur d'Israël en France à Sciences Po Strasbourg : « *Madame l'ambassadrice d'Israël, état colonialiste, d'apartheid et hors la loi internationale, vous n'êtes pas la bienvenue à Strasbourg (...). Votre visite à Strasbourg n'est pas innocente : vous voulez redorer l'image d'Israël (...). Mais vos paroles ne pourront masquer la réalité d'un Etat condamné par Amnesty International pour ses crimes de guerre, et particulier à Gaza, et pour les tortures infligées aux enfants palestiniens* »<sup>9</sup>.

### 3. Le boycott économique

B.D.S. France justifie le boycott économique de **toutes les entreprises commerciales israéliennes** comme suit : « *D'abord, les discriminations que nous dénonçons touchent également les Palestiniens à l'intérieur des frontières d'Israël. Ensuite, la résolution 194 de l'ONU stipule le respect et la mise en œuvre du droit au retour des réfugiés palestiniens dans leurs maisons, y compris à l'intérieur des frontières de 1948. Enfin, dans sa dimension coloniale, c'est bien l'Etat d'Israël, son armée et ses entreprises qui sont responsables et qui profitent économiquement de l'occupation de tous les*

<sup>7</sup> Communiqué du B.N.C. « [Tel-Aviv sur Seine](#) », août 2015.

<sup>8</sup> Manifestation coorganisée par BDS France : « [Montpellier : non à la soirée commémorative de l'annexion de Jérusalem par Israël](#) », juin 2017.

<sup>9</sup> Lettre ouverte de BDS France : « [Madame l'ambassadrice d'Israël, vous n'êtes pas la bienvenue à Strasbourg](#) », mars 2016.

*territoires illégaux, de la construction du Mur, du blocus de Gaza etc. A l'époque de l'Apartheid, n'aurait-il pas été absurde de ne boycotter que les bantoustans et pas le Cap, Johannesburg ou Pretoria ? »<sup>10</sup>.*

La plupart du temps, ses actions consistent par des rassemblements de militants associatifs devant et dans les supermarchés vendant des produits israéliens, afin d'inciter les clients présents à s'abstenir de les acheter. Les militants portent des t-shirts, distribuent des tracts, brandissent des affiches, déplient des banderoles, dialoguent et échangent avec les consommateurs et les employés des centres commerciaux, tiennent des discours ou lancent des slogans relayant la campagne B.D.S. contre la politique de l'Etat d'Israël en vue d'obtenir le respect du droit international. Ces rassemblements sont filmés par les militants, les vidéos tournées étant ensuite diffusées sur les réseaux sociaux et les sites internet des associations membres de la campagne<sup>11</sup>:

**a) B.D.S. demande aux consommateurs français de ne pas acheter des produits étiquetés « Israël » et aux directions d'enseignes de cesser de vendre de tels produits :**

- Journée d'action organisée par l'Association France-Palestine Solidarité (A.F.P.S.) dans les supermarchés Carrefour pour retirer de la vente « *les produits des colonies israéliennes* ». En dépit de ce titre, cette organisation préconise en réalité le boycott de l'ensemble des produits israéliens et pas seulement ceux provenant des colonies en justifiant ce boycott intégral de la manière suivante : « *quand vous achetez des produits estampillés « origine Israël » vous pouvez vous rendre complices à votre insu de la colonisation israélienne de la Palestine. En effet, certains d'entre eux proviennent de colonies israéliennes en territoire palestinien occupé (...). Boycottons les produits des colonies israéliennes (en cas de doute sur la provenance réelle d'un produit étiqueté « origine Israël », n'achetons pas !)* »<sup>12</sup>.

<sup>10</sup> Voir [F.A.Q.](#) publiée sur le site de B.D.S. France.

<sup>11</sup> W. Le Devin et D. Albertini, « [Les appels au boycott des produits israéliens ont-ils un effet ?](#) », *Libération*, août 2014.

<sup>12</sup> Journée d'action « [Pas de produits des colonies israéliennes dans les magasins Carrefour](#) », novembre 2016.

- Journée d'action organisée par B.D.S. France à l'intérieur du supermarché LIDL pour dire « *stop au commerce avec l'apartheid israélien* » visant à informer les clients de l'existence dans le magasin de lingettes pour bébé « made in Israël »<sup>13</sup>.
- b) B.D.S. encourage les citoyens à marquer publiquement leur rejet des marchandises israéliennes :**
- Journée d'action organisée par B.D.S. France contre la vente de dattes produites dans la Vallée du Jourdain : « *Refusez-les ! N'hésitez pas à exiger poliment mais fermement du commerçant qu'il cesse de proposer ces produits de l'apartheid à la vente, en prenant les autres clients à témoin* »<sup>14</sup>.
- c) B.D.S. incite les citoyens à boycotter les produits vendus par des multinationales européennes et américaines considérées comme « proches d'Israël » :**
- Journée d'action de boycott de l'entreprise américaine Hewlett Packard organisée par B.D.S. France dans le cadre de la « *Semaine de solidarité BDS France avec les prisonniers palestiniens* ». Dans le compte-rendu de cette action, il y est rappelé que malgré la présence policière sur les lieux, « *cela ne nous a pas empêché de mener notre action de dénonciation des méfaits de l'entreprise criminelle HP (Hewlett Packard) qui fabrique de très nombreux outils technologiques destinés à contrôler, surveiller et opprimer le peuple palestinien et les prisonniers palestiniens. HP s'enrichit de sa collaboration au renforcement de l'apartheid israélien contre le peuple palestinien : Boycottons HP !* »<sup>15</sup>.
  - B.D.S. France relaye les campagnes transnationales commanditées par le B.N.C. contre [Véolia](#) et [G4S](#).

<sup>13</sup> Journée d'action « [LIDL : stop commerce avec l'apartheid israélien](#) », avril 2017.

<sup>14</sup> Journée d'action « [Boycottons les dattes de l'apartheid israélien](#) », mai 2017

<sup>15</sup> Journée d'action : « [Stop commerce avec l'apartheid, boycott HP à la FNAC Montpellier](#) », avril 2017.

#### 4. Le désinvestissement

B.D.S. France demande aux entreprises françaises de se retirer de l'Etat d'Israël en justifiant ce retrait de la manière suivante : « *Ils (les Palestiniens) nous demandent également de faire pression sur les entreprises étrangères, notamment européennes, afin qu'elles arrêtent leur collaboration avec cet **Etat criminel*** »<sup>16</sup>.

Le collectif français s'engage « *à informer les partenaires commerciaux ou institutionnels des raisons du boycott, à mener des campagnes d'information et de sensibilisation du public sur les raisons du boycott et sur les entreprises françaises qui participent à l'occupation et à la colonisation israélienne et à mener des actions d'information auprès des entreprises et comités d'entreprise français sur les produits israéliens et les raisons de cesser leur distribution* »<sup>17</sup>.

Sur le terrain, cet appel aux désinvestissements se concrétise principalement par des actions militantes visant à dénoncer les liens économiques des grandes entreprises multinationales françaises avec l'Etat d'Israël :

- Manifestation des militants « pro-B.D.S. » devant le siège où se tenait l'AG d'Axa en avril 2017 exhortant la compagnie « *de ne pas assurer l'apartheid israélien* » et « *à mettre fin à son soutien en faveur des **crimes de guerre israéliens*** »<sup>18</sup>. Les 70 organisations signataires appellent la société AXA « *à se conformer au droit international et rompre avec la **politique coloniale et d'apartheid israélienne*** »<sup>19</sup>.
- Publication d'une enquête (avec le soutien notamment de la CGT et la Ligue des droits de l'homme) dénonçant les « *liaisons dangereuses de banques et assurances françaises avec la colonisation israélienne* » et révélant les liens financiers entre le système bancaire israélien et les groupes bancaires français<sup>20</sup>, suivie d'une campagne de mails « *Envoyez un **message anticolonial** à 5 banques et assurances* » visant à

<sup>16</sup> [Voir F.A.Q. : Qu'est-ce que la campagne B.D.S. ?](#)

<sup>17</sup> [Pourquoi la campagne BDS ?](#)

<sup>18</sup> Retour d'action publié par B.D.S. France : « [le géant de l'assurance axa est exhorté à mettre fin à son soutien en faveur des crimes de guerre israéliens](#) », août 2017.

<sup>19</sup> [Appel relayé sur le site de B.D.S. France](#), juillet 2017.

<sup>20</sup> « [Non aux liaisons dangereuses de banques françaises avec la colonisation israélienne !](#) », novembre 2016.

« renforcer la pression sur les « 5 » » (BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole (et sa filiale LCL), BPCE (et sa filiale Natixis) et Axa)<sup>21</sup>.

## 5. Les sanctions

Le Comité National Palestinien du B.D.S. (B.N.C.) encourage le développement de Campagnes Nationales visant à faire pression sur les gouvernements occidentaux pour qu'ils cessent leur bienveillance et leurs politiques trop favorables à l'égard de l'Etat hébreu. Cet appel aux sanctions se concrétise par des actions militantes de trois types sur le territoire français :

### a) B.D.S dénonce les collusions entre Israël et le « Système » (gouvernement, médias, justice, etc.) :

- Communiqué de B.D.S. France dénonçant la venue du Ministre Bruno Lemaire en Israël : « *Au-delà de la duplicité de l'attitude du gouvernement, la Campagne BDS France s'oppose au développement des liens économiques avec Israël, appelle au développement de B.D.S. Dénonce la publicité faite, en permanence dans nos grands médias et reprise ici par le ministre, à l'État d'Israël en le présentant comme un exemple de technologie, masquant la réalité d'une société militariste au service de la colonisation et de l'oppression d'un peuple* »<sup>22</sup>.
- Communiqué de la FERC-CGT rejoignant la campagne B.D.S. et accusant les grandes puissances de complicité dans les crimes commis par l'Etat d'Israël à l'encontre des Palestiniens<sup>23</sup>.
- Dénonciation de toutes les décisions judiciaires qui sont défavorables à B.D.S. comme autant d'atteintes à la liberté d'expression et d'opinion d'un appareil judiciaire « *instrumentalisé à des fins politiques* »<sup>24</sup>. Ainsi, une pétition « [nous ne nous plierons pas à la décision de la cour de cassation du 20 octobre 2015](#) » relayée sur le site internet

<sup>21</sup> Action relayée par B.D.S. France : « [Envoyez un message anticolonial à 5 banques et assurances](#) », avril 2017.

<sup>22</sup> [Communiqué de B.D.S. France](#), septembre 2017.

<sup>23</sup> Communiqué de la FERC-CGT : « [Résolution pour l'adhésion de la FERC-CGT à BDS France](#) », décembre 2016.

<sup>24</sup> Voir par exemple, la brochure éditée par la Plateforme des ONG Française pour la Palestine intitulée : « [12 idées reçues sur le BDS](#) » disponible en téléchargement libre sur le site [www.bdsfrance.org](http://www.bdsfrance.org)

français de B.D.S. appelle les citoyens à la « désobéissance civile » en continuant à soutenir B.D.S. et à boycotter les produits israéliens

**b) B.D.S. dénonce la soumission des autorités françaises à Israël :**

a) Communiqué de B.D.S. France : « [Non aux tentatives des autorités et des soutiens d'Israël de museler les militants de BDS à Montpellier](#) » condamnant la multiplication des attaques opérées à l'encontre des militants B.D.S. par la municipalité de Montpellier et la préfecture, « *sous les pressions de la LICRA* »<sup>25</sup>.

b) Déclaration de juristes européens défendant le droit à soutenir le BDS pour les droits des palestiniens : « *Les États et organisations qui considèrent que BDS exerce légitimement sa liberté d'expression ont raison. La question n'est pas de savoir si l'on approuve l'objectif ou les méthodes de BDS. Il s'agit de savoir si afin de protéger Israël, une exception à la liberté d'expression, pierre angulaire des droits de l'homme, doit être permise. Les États prohibant le mouvement BDS compromettent ce droit fondamental. En exonérant un État en particulier de la promotion de mesures pacifiques, qui visent à obtenir sa conformité avec le droit international, ils menacent la crédibilité des droits de l'homme* »<sup>26</sup>.

**c) B.D.S. dénonce la collusion entre Israël et les institutions communautaires juives (ex. C.R.I.F., etc.) qu'il qualifie « d'officines sionistes menaçant la paix civile » :**

a) Communiqué de B.D.S. France appelant à lutter contre toutes les « officines sionistes » et dénonçant « *l'ingérence permanente de l'Etat d'Israël dans les affaires françaises* ». Le texte se termine de la manière suivante : « *En s'ingérant de façon de plus en plus ouverte dans les affaires intérieures françaises, ils - les apprentis sorciers de Tel-Aviv - instrumentalisent et exacerbent les tensions et tentations communautaires dans notre pays. C'est un jeu que nous dénonçons avec*

<sup>25</sup> Sur le même sujet : [communiqué](#) de l'U.J.F.P. fu 23/07.2016 après l'arrestation de militants B.D.S. : « *Malgré les efforts du gouvernement israélien pour masquer ses crimes, ceux du **gouvernement français complice** et ceux du **CRIF - agent israélien en France** - il n'est plus possible d'ignorer la nature et l'ampleur des crimes israéliens commis à l'encontre du peuple palestinien tout entier (...)* ».

<sup>26</sup> « [Déclaration de juristes européens défendant le droit à soutenir le BDS pour les droits des palestiniens](#) », décembre 2016.

*force et que les autorités françaises et élu.e.s. et responsables politiques devraient tous rejeter sans appel »<sup>27</sup>.*

- b) Communiqué de B.D.S. France appelant à manifester pour dénoncer l'invitation du premier ministre israélien Benjamin Netanyahu par le président Macron pour commémorer le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv des 16 et 17 juillet 1942 : *« Le gouvernement israélien usurpe la mémoire des victimes du nazisme pour faire croire qu'Israël représenterait les Juifs du monde entier. Ceci est très grave, parce que l'État d'Israël est en réalité un **État raciste**, qui développe une **politique coloniale, d'apartheid et d'épuration ethnique** contre le peuple palestinien qu'il cherche à écraser et à pousser au désespoir pour essayer de le faire renoncer à ses droits »<sup>28</sup>.*
- c) Communiqué de l'A.F.P.S. appelant à *« agir face aux menaces des **fascistes pro-israéliens** »*. Dans ce communiqué, le partenaire français précise ce qui suit : *« Face à l'ingérence insupportable de l'Etat d'Israël qui cherche à **mobiliser de manière violente des citoyens français contre d'autres citoyens français**, notre combat pour le droit et la justice, ouvert à toutes les personnes de conscience quelle que soit leur origine et leur culture, est aussi une puissante contribution au « vivre ensemble » dans notre pays »<sup>29</sup>.*

\* \*  
\*

<sup>27</sup> [Communiqué de B.D.S. France](#), mars 2017.

<sup>28</sup> [Communiqué de B.D.S. France](#), juillet 2017.

<sup>29</sup> Communiqué de l'A.F.P.S. : *« [Agir face aux menaces des fascistes pro-israéliens](#) »*, mars 2017.